

Le HCR-Togo lance le Concours de rédaction de poème sur l’apatridie *«****J’Appartiens et J’Existe »***

En novembre 2014, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) a lancé une campagne mondiale intitulée « #JEXISTE », visant à éradiquer l’apatridie dans le monde. Lors de cette campagne, les Etats membres des Nations Unies et les sociétés civiles se sont engagés à mettre fin à l’apatridie d’ici 2024. Cette campagne de lutte contre l’apatridie a pour but de sensibiliser l’opinion publique, nationale et internationale sur l’apatridie et le risque d’apatridie encouru par des millions de personnes dans le monde. A ce jour, on dénombre 3 millions d’apatrides dans le monde et 955 000 en Afrique de l’Ouest et du Centre.

Le Togo, pays d’une population de 8.6 millions d’habitants, compte plusieurs personnes de moins en moins documentées malgré les efforts des pouvoirs publics. Ce déficit de documentation a probablement pour origine, la méconnaissance, par la population, de l’importance de disposer d’un acte de naissance dès l’accouchement. Ces faits ont pour retombées le non-enregistrement immédiat des naissances pour une partie de la population surtout dans les milieux reculés.

Ainsi, pour assurer un enregistrement immédiat des naissances pour tous, il convient de mener des activités de sensibilisation afin d’informer la population de la nécessité d’un acte de naissance, des risques de son inexistence pour eux-mêmes et pour les enfants.

Pour le 6ème anniversaire de la campagne de lutte contre l’apatridie « #JEXISTE », le HCR Togo lance un concours de rédaction de poème sur l’apatridie placé sous le thème « **J’Appartiens et J’Existe » !**

Le but de ce concours est d’impliquer davantage la population togolaise dans la lutte contre l’apatridie et d’éveiller les consciences collectives sur les risques encourus par un enfant ne disposant pas d’un acte de naissance. L’apatride, étant la personne qu’aucun Etat ne reconnait comme son citoyen, ne peut donc prouver son identité et par conséquent, ne peut jouir de ses droits fondamentaux.

Quelles peuvent être les conditions de vie d’un apatride ? Quel impact l’apatridie peut-elle avoir sur la vie d’un adulte et sur les opportunités d’avenir d’un enfant ?

Ce concours offre une excellente plateforme pour mesurer le niveau d’information de la population sur cette problématique afin d’améliorer et d’orienter les actions et axes de sensibilisation. Il va tester l’originalité, la clarté dans les idées ainsi que dans l’écriture, la pertinence des propos et le niveau d’information sur le sujet.

Pour participer au concours, vous devez soumettre votre poème de 500 mots maximum sur le thème suscité au plus **tard le 18 Octobre 2020 à minuit.**

**Pour être éligible à ce concours Rédaction JMR 2020, vous devez :**

* **Résider sur le territoire togolais, quel que soit votre nationalité ;**
* **Être âgé d’au moins 18 ans**

Un panel composé de communicateur, spécialiste des droits de l’Homme, juriste, spécialiste sur les questions d’apatridie et d’agent de la protection enfance, examinera les essais reçus afin de sélectionner les 3 lauréats. Les auteurs primés seront promus sur les différentes plateformes dont les réseaux sociaux du HCR Togo et les médias. Les lauréats recevront :

* 1ER PRIX une enveloppe de 250 000 FCFA et un trophée « Lauréat Concours Poème apatridie 2020 »
* 2Eme PRIX une enveloppe de 200 000 FCFA et un trophée « Concours Poème apatridie 2ème prix »
* 3Eme PRIX une enveloppe de 150 000 FCFA et un trophée « Concours Poème apatridie 3ème prix »

**Toutes les soumissions de rédaction doivent être envoyées, accompagnées de la copie d’une pièce d’identité, au plus tard le 18 Octobre 2020 à minuit, à l’adresse mail :** toglo@unhcr.org

Ou sous pli fermé à l’adresse suivante :

**Bureau de l’UNHCR**

**Bd Jean Paul II, Angle rue YEBU-YEBU, 31 Saint Joseph,**

**BP 911-Lomé, TOGO**

**Tél. : (00228) 22 20 96 61 / 22 20 99 81**

Veuillez porter la mention suivante sur l’enveloppe : « Concours Rédaction Poème Apatridie ».